

# Me Hélène Sicard L. LL

Avocate  
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808  
Montréal (Québec) H3B 3G1  
Tél : 514 281-1720  
Fax : 514 281-0678  
[helenesicard@videotron.ca](mailto:helenesicard@videotron.ca)

Montréal, le 24 août 2015

Régie de l'Énergie  
800 Place Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

**Objet : Dossier R-3879-2014 phase 3, Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et Tarifs de Société en Commandite Gaz Métro à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014- Phase 2 Planification de l'audience (UC)**

Chère consœur,

Suite à votre lettre en date du 18 août 2015, je vous communique les informations requises pour la planification de l'audience selon les besoins estimés par ma cliente UC.

Adoption de la preuve écrite de UC

L'adoption de la preuve de UC prendra 30 minutes.

Liste et qualification du témoin

La preuve de UC sera présentée par M. Marc-Olivier Moisan-Plante, analyste interne de UC dont le C.V. est joint à la présente.

Temps prévu pour contre interroger les témoins de Gaz Métro

**Sur la fonctionnalisation** UC prévoit 45 minutes de contre interrogatoire des témoins de Gaz Métro ;

**Sur la fixation des frais d'exploitation** UC prévoit 40 minutes de contre interrogatoire des témoins de Gaz Métro ;

Temps prévu pour contre interroger les témoins des intervenants

UC demande à la Régie de lui réserver 5 minutes par intervenants.

Argumentation finale

UC entend présenter une argumentation finale en partie orale et en partie écrite. La présentation orale sera d'une durée d'environ 15 minutes et ne reprendra pas toute l'argumentation écrite.

## Me Hélène Sicard

---

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.



Me Hélène Sicard

p.j.

c.c. Me Vincent Regnault (Gaz Métro)  
Marc-Olivier Moisan-Plante (UC)  
Viviane de Tilly (UC)